

# NATATION SCOLAIRE EN MATERNELLE

## PLAN D'INTERVENTION

1. Présentation sur vidéo du bassin aménagé à la piscine de Nevers (exemple des GS/CP de l'école P. Brossolette)
2. Matériel aquatique mis à disposition listé
3. Hypothèses d'utilisation formulées à partir d'un répertoire d'actions possibles
4. Proposition d'aménagement par ateliers en fonction du nombre de bénévoles disponibles par classe
5. Proposition d'évaluation de fin de module.

1. Présentation sur vidéo du bassin aménagé à la piscine de Nevers (exemple des GS/CP de l'école P. Brossolette)

2. Matériel aquatique mis à disposition listé :

- ✓ le carré à trou
- ✓ la cage
- ✓ le rocher
- ✓ le tapis à trous
- ✓ le tunnel en arceaux
- ✓ l'échelle et le tapis
- ✓ les escaliers
- ✓ les tapis
- ✓ le ponceau (grand tapis long de 15m)
- ✓ les objets lestés
- ✓ les frites, les ballons, les balles de ping pong\* et les planches\*
- ✓ le miroir ->prévoir l'achat d'un miroir acrylique pour la sécurité, le miroir existant n'est pas conforme.
- ✓ le toboggan\*

**\*matériel existant qui n'apparaît pas sur la vidéo**

3. Hypothèses d'utilisation formulées à partir d'un répertoire d'actions possibles

- ✓ le carré à trou :

*entrée dans l'eau* : placé contre le bord s'assoit et se laisser glisser à l'intérieur, sauter à l'intérieur.

*S'immerger et se déplacer* : je passe à l'intérieur par-dessus ou par dessous

- ✓ la cage :

*se déplacer et s'immerger* : faire le tour de la cage, passer à l'intérieur, traverser la cage sous l'eau

*flotter et se déplacer* : se laisser flotter, faire l'étoile en se tenant à un barreau la tête hors de l'eau ou la tête dans l'eau, faire le tour de la cage en suivant les barreaux de surface.

- ✓ Le rocher :

*s'immerger* : attraper le rocher et regarder sous les « fenêtres »,

*se déplacer et s'immerger* : passer à travers le rocher la tête la première,

*entrée dans l'eau* : monter sur le rocher et sauter dans l'eau.

- ✓ Le tapis à trous :

*se déplacer et s'immerger* : passer à l'intérieur par-dessus par dessous.

- ✓ Le tunnel en arceaux :

*se déplacer et s'immerger* : passer à l'intérieur du « couloir » et ressortir au bout du tunnel ou alterner c'est à dire passer sous un arceau et ressortir avant d'enchaîner sous le suivant ; passer par-dessus les arceaux.

- ✓ L'échelle et le tapis :

*entrée dans l'eau* : monter à l'échelle se déplacer à genoux ou debout sur le tapis flottant et se laisser glisser dans l'eau assis sur le tapis ou se laisser glisser dans l'eau la tête la première à genoux ou sauter dans l'eau. Se déplacer sur le tapis instable et accepter la chute.

- ✓ Les escaliers :

*entrée dans l'eau* : descendre les escaliers pour entrer dans l'eau debout, ou marche par marche assis en se laissant glisser, debout sur une marche se laisser tomber dans l'eau sur le ventre ou en arrière sur le dos avec ou sans planche ou frite, se laisser glisser dans l'eau en tenant une planche à 2 mains ou une frite sur le ventre

ou sur le dos planche derrière la tête ou planche sur les genoux ou frite sous les bras. Varier le départ des entrées marche de plus en plus « haute ».

*flotter sans déplacement* : tenir les marches et s'allonger sur le dos immobile, idem allongé sur le ventre, varier l'exercice marche de plus en plus « profonde ».

✓ Les tapis :

*entrée dans l'eau* : s'asseoir au bord et se laisser tomber dans l'eau en avant ou en « culbute arrière », marcher sur le tapis en avant, à reculons, avec ou sans planche ou frite enchaîner un saut dans l'eau, faire des roulés sur le tapis et se laisser tomber.

✓ Les objets lestés :

*s'immerger* : départ dans l'eau ou hors de l'eau aller récupérer les objets avec les pieds ou les mains. Les objets seront répartis dans tout le bassin sous le rocher, les tapis, le tunnel etc... des jeux collectifs pourront être proposés en fin de module et suivant le niveau des enfants ; exemple : le « jeu des épaves flottantes » : nombreux objets flottants, 2 ports : ramener une à une le plus d'épaves à son port ; même jeu les épaves ne seront plus flottantes.

✓ Les frites, les ballons, les balles de ping pong et les planches :

*flotter sans ou avec déplacement* : planche tenue en petite, moyenne ou grande prise, sous la nuque, sur les genoux, dans le dos. Frite tenue sous les bras, en position ventrale ou dorsale ou avec les mains juste avant une entrée dans l'eau, à cheval dessus se laisser flotter en la tenant avec les mains devant, se déplacer en battant des pieds, avec les bras sans les sortir de l'eau, ou avec bras et jambes. Se déplacer ou flotter avec 2 frites ou 2 planches une sous chaque bras. Ballons tenu dans les mains se laisser flotter, faire avancer le ballon avec les mains, avec le nez, avec le front mains derrière le dos. Souffler sur la balle de ping pong pour la faire avancer.

✓ Le miroir :

*s'immerger* : le miroir est fixé contre le mur ou la cage ou tenu par un adulte s'immerger pour aller se regarder dedans.

✓ Le toboggan :

*entrée dans l'eau* : glisser assis, allongé sur le ventre ou sur le dos pour tomber dans l'eau.

Exemples de jeux aquatiques pouvant être proposés au sein des ateliers ou en situation de regroupement de la classe en début, au milieu ou en fin de séance :

- ◆ **La pêche aux trésors** : ramener les objets dispersés sur le bord du bassin dans la maison matérialisée par un ou plusieurs cerceaux ; les objets peuvent être aussi dispersés au milieu du bassin et ramener dans le ou le(s) cerceau(x) posé(s) sur le bord. On pourra aussi prévoir des objets flottants et des objets immergés pour la prise en compte de tous les niveaux. De même le départ pourra se faire dans ou en dehors de l'eau avec des entrées au choix (marches, tapis, bord, toboggan).
- ◆ **Les chaises musicales** : regagner le plus vite possible un support (tapis, planche, frite) il y aura un support de moins que le nombre d'enfants (cf. le cercle honteux).
- ◆ **Pas vu pas pris** : regagner le gardien des marches ou de la ligne d'eau sans se faire prendre car lorsqu'il se retourne on doit se cacher sous sa planche (une planche par enfant).
- ◆ **Le chamboule tout** : renverser le plus de cibles avec le ballon. Les cibles sont 2 planches posées en équilibre «        » sur le bord, 1 ballon par enfant ou 1 ballon pour 2 ou 1 ballon par équipe.
- ◆ **Les déménageurs** : vider/remplir la caisse, transporter les objets un par un d'un endroit à l'autre. Objets flottants et immergés en utilisant comme « caisse » un cerceau posé sur le bord ou au contraire une « caisse » immergée qui peut être sous le tapis, sous le rocher, dans la cage etc...
- ◆ **La queue du diable** : l'un derrière l'autre, rattraper son camarade pour lui prendre son foulard en déplacement le long de la ligne d'eau ou le long des marches ou d'un bord à l'autre ou au milieu du bassin.
- ◆ **Le mistral gagnant** : emmener sa balle de ping pong, en soufflant, à un point donné.

Ce répertoire est donné à titre d'exemples non exhaustifs ; il devra être enrichi et actualisé en fonction des expériences vécues et des réponses des enfants, il représente un support réalisé à partir des éléments aquatiques proposés et des compétences de base qui leur sont associés pour soutenir l'action des adultes engagés dans le projet expérimental.

**Remarque** : les jeux permettent de réinvestir ce qui a été appris ou de contourner certaines appréhensions, les jeux choisis et organisés motivent de nouveaux progrès. Les jeux libres de fin de séance sont à bannir.

4. Proposition d'aménagement par ateliers qui sera à définir en fonction du nombre de bénévoles disponibles par classe (schémas bassins aménagés natation maternelle).

**Remarque :**

***Sur les formes d'organisation :***

	Points forts	Points faibles
ateliers	Autonomie Prise en charge de sa propre sécurité Différenciation Auto et Co-évaluation	Surveillance complexe Intervention réduite des adultes Temps d'attente
Jeux	Motivation et participation Décentration, dédramatisation	Perte de visibilité voire inadaptation avec les apprentissages visés
Frontal	Rapidité de mise en place Economie de fonctionnement	Situations fermées Consignes uniformes Faible différenciation
parcours	Situations ouvertes Enchaînement d'actions Temps d'activité motivation	Temps d'installation Gestion de la sécurité par tous les intervenants

EPS 1 N°348

**Rappels**

**LE TAUX D'ENCADREMENT POUR L'ENSEIGNEMENT**

Pour l'école le taux d'encadrement est fixé comme suit :

**Circulaire N° 2011-090 du 7 juillet 2011 :**

*1.1 Normes d'encadrement à respecter*

*L'encadrement des élèves est défini par classe sur la base suivante :*

*- à l'école élémentaire : l'enseignant et un adulte agréé, professionnel qualifié ou intervenant bénévole ;*

*- à l'école maternelle : l'enseignant et deux adultes agréés, professionnels qualifiés ou intervenants bénévoles.*

*Un encadrant supplémentaire est requis quand le groupe-classe comporte des élèves issus de plusieurs classes et qu'il a un effectif supérieur à 30 élèves.*

*Dans le cas d'une classe comprenant des élèves de maternelle et d'élémentaire, les normes d'encadrement de la maternelle s'appliquent. Néanmoins, quand la classe comporte moins de 20 élèves, l'encadrement peut être assuré par l'enseignant et un adulte agréé, professionnel qualifié ou intervenant bénévole.*

*Pour les classes à faibles effectifs, composées de moins de 12 élèves, le regroupement de classes sur des séances communes est à privilégier en constituant un seul groupe-classe pouvant être pris en charge par les enseignants. Lorsque cette organisation ne peut être mise en place, le taux d'encadrement pourra être fixé localement par l'inspecteur d'académie-directeur des services départementaux de l'Éducation nationale.*

**\*N.B.** : agréé = personne qui a reçu l'agrément de l'inspecteur d'académie.

qualifié = présentation d'un diplôme.

bénévole = participation à une session de formation niveau 2 organisée par l'équipe EPS.

### **AUTORISATION DU DIRECTEUR**

«Aide aux tâches matérielles et de surveillance» (transport, habillage, déshabillage, hygiène, utilisation de matériel, sécurité). **Pas pris en compte dans le taux d'encadrement de la natation, mais demande d'autorisation auprès du Directeur de l'école obligatoire.**

### **AGREMENT DES BENEVOLES**

«Aide à l'enseignement en collaboration directe avec le maître responsable pédagogique». A ce niveau, les intervenants peuvent prendre en charge l'animation pédagogique d'un atelier dont le contenu aura été préalablement défini par le maître de la classe. **Une demande d'agrément annuel est obligatoire.**

### **LES ATSEM ET LES AVS**

#### **Ne sont pas pris en compte dans le taux d'encadrement**

« 1.4.4 Cas particulier des personnes n'étant pas en charge de l'encadrement de l'activité :

*Les accompagnateurs assurant l'encadrement de la vie collective ne sont soumis à aucune exigence de qualification ou d'agrément, leur participation relève uniquement de l'autorisation du directeur d'école. À l'école maternelle, dans le cadre de leur statut, les agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (**ATSEM**) peuvent utilement participer à l'encadrement de la vie collective des séances de natation (transport, vestiaire, toilette et douche). Ils ne sont pas soumis à l'agrément préalable de l'inspecteur d'académie-directeur des services départementaux de l'Éducation nationale. Leur participation doit faire l'objet d'une autorisation préalable du maire. Cette autorisation peut inclure l'accompagnement des élèves dans l'eau.*

*Les auxiliaires de vie scolaire (**AVS**) accompagnent les élèves en situation de handicap à la piscine, y compris dans l'eau, quand c'est nécessaire, en référence au projet d'accueil individualisé ou au projet personnalisé de scolarisation. Ils ne sont pas non plus soumis à agrément. Leur rôle se limite à l'accompagnement du ou des élèves handicapés.*

*Les différents personnels qui sont amenés à accompagner les élèves dans l'eau peuvent utilement suivre les sessions de formation destinées aux intervenants non qualifiés. » (Circulaire N° 2011-090 du 7 juillet 2011)*

## **5 Préconisations pour la piscine de NEVERS**

L'organisation des bassins doit tenir compte de la réglementation en vigueur afin d'assurer la sécurité des enfants. Ainsi le nombre de pratiquants pour un cadre de pratique est déterminé en fonction du niveau des pratiquants, de la compétence de l'encadrement, des conditions du milieu et des caractéristiques de l'activité. Ainsi c'est l'équipe pédagogique conduisant le projet qui détermine, dans ce cadre, les conditions optimales en fonction des situations mises en place, des niveaux de formation de tous les intervenants et de l'autonomie plus ou moins importante des élèves.

Dans le cas de « **notre** » aménagement de bassin, **1 adulte pour 8 enfants dans l'eau est préconisé.**

Cependant, dans la mesure du possible, 1 adulte pour 5 enfants dans l'eau est souhaité.

N'oublions pas que la présence de trop d'adultes dans la piscine et la surprotection des élèves dans l'eau va à l'encontre des mesures de sécurité à intégrer à l'apprentissage.

L'aménagement du bassin est réalisé par les éducateurs sportifs sous la direction du chef de bassin qui veille à la sécurité des installations. Ces aménagements fixes ne peuvent être remaniés pendant la séance. Le matériel pédagogique est réservé à l'utilisation des scolaires, signalez les défauts constatés

éventuellement. Il est à disposition des enseignants (planches, objets lestés, flottants, ballons, frites...). Cet aménagement n'est pas figé, toutefois, dans un souci de préparation, et afin de répondre au mieux aux attentes, l'enseignant devra faire parvenir par écrit, à l'équipe pédagogique, le plan précis d'organisation de l'activité. ATTENTION cependant, ne pas oublier l'enchaînement des écoles sur la journée ; une concertation entre les enseignants est indispensable. N'oubliez pas de **favoriser** les échanges avec tous les intervenants (conception et retour sur les séances).

Plusieurs possibilités d'organisation sont envisageables ( tenir compte de l'effectif de la classe, du nombre d'intervenants, le nombre d'éducateurs sportifs territoriaux (MNS, ETAPS) est fixé à 2 par classe + 2 chargés exclusivement de la surveillance, les parents agréés venant s'ajouter aux encadrants prévus par les textes), de la durée du module et du temps effectif dans l'eau ( 8 séances à raison de 2 par semaine de 40 minutes chacune) :

- une organisation libre (cf. vidéo), les enfants évoluent librement dans le bassin d'un aménagement à l'autre.
- une organisation par atelier, qui nécessite une répartition des enfants et des adultes par aménagement et donc une rotation « minutée » à prévoir sur la séance.
- une organisation sous forme de parcours où les enfants évoluent d'un aménagement à l'autre ce qui nécessite le suivi d'adultes par groupe d'enfants constitué.

**N. B. :** nommer les ateliers a un aspect ludique en même temps qu'il peut aider l'enfant à se repérer (exemples, atelier otarie, phoque, pieuvre, dauphins, méduse, crabe etc...) sans oublier l'exploitation facilitée en classe.

De même que l'aménagement, une organisation n'est pas figée ; le but est d'assurer :

- une répartition des enfants la meilleure possible (peut- être qu'en mélangeant les niveaux dans un groupe on stimulera des enfants plus timorés par exemple),
- un champ visuel le plus adapté à la surveillance (attention au placement des adultes dans et hors de l'eau),
- un repérage simple des enfants (des bonnets de couleurs différentes sont préconisés),
- une progression pédagogique (variantes) pour chaque atelier (cf. paragraphe hypothèses d'utilisation) à prévoir périodiquement pour répondre aux objectifs, pour éviter la lassitude et les dangers d'une pédagogie du « laisser faire », pour enrichir le champ d'expérimentation de l'enfant, pour répondre aux besoins de tous.

## 6 Proposition d'évaluation de fin de module (voir docs 7 et 8)

Rappel de l'objectif :

L'activité natation à l'école se situe prioritairement dans le domaine : « Adapter ses déplacements à différents types d'environnement ».

C'est une activité qui remet en cause 3 principes essentiels du comportement humain :

- l'équilibre
- la propulsion ou déplacement
- la respiration

ET c'est une activité où la composante émotionnelle est très importante parce qu'elle :

- remet en cause les sensations mises en jeu dans les déplacements terrestres,
- nécessite des prises de risques.

C'est aussi une activité sociale qui permet à l'enfant d'assurer sa propre sécurité dans le milieu aquatique et éventuellement d'aider les autres s'ils s'y trouvent en difficulté.

A l'école, on s'attachera à faire passer l'enfant, du bipède à l'enfant flottant vers « l'homme aquatique ».

En maternelle, l'objectif du module sera : LA FAMILIARISATION AU MILIEU AQUATIQUE.

Pour reprendre les 3 principes essentiels cités ci-dessus, il faudra donc aider l'enfant :

à modifier son équilibre conditionné par le placement de la tête, celle-ci doit se situer dans le prolongement de l'axe du corps ;

à modifier son déplacement qui se fait essentiellement par les bras les jambes ayant surtout un rôle

d'équilibre,  
à modifier sa respiration, acte réflexe qui devient un acte volontaire nécessaire pour assurer les échanges gazeux pulmonaires lorsque les voies aériennes sont immergées,  
à contrôler ses émotions puisque les modifications comportementales ont un impact important sur les plans cognitifs et affectifs.

Les critères de réussite seront traduits par les comportements observables tels que :  
pour l'équilibre, l'enfant tient des positions d'équilibre avec ou sans support, il s'équilibre avec les bras et/ou les jambes,  
pour la propulsion, l'enfant abandonne les appuis plantaires pour s'allonger dans l'eau, il chute et se rééquilibre, il se déplace avec ou sans appuis plantaires,  
pour la respiration, il s'immerge en apnée, il souffle dans l'eau bouche ouverte,  
pour le contrôle émotionnel, l'enfant va dans l'eau avec plaisir, il passe du jeu fonctionnel au jeu intentionnel, il ouvre les yeux dans l'eau.

Exemple de fiche d'évaluation (voir annexe).

La natation à l'école contribue à la formation du citoyen en éduquant à l'autonomie (se mettre en tenue de bain, ranger ses affaires), et à la notion de règles (passer aux toilettes, se doucher, respecter les consignes des adultes, ne pas courir, ne pas se pousser, ne pas crier sans raison...). Comme toute activité physique et sportive, elle participe à l'éducation à la santé et à la sécurité et permet de construire des compétences utiles dans la vie de tous les jours (se repérer dans un lieu, apprécier une situation à risques). Ces capacités peuvent aussi être appréciées et faire partie de l'évaluation.


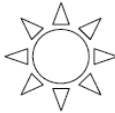





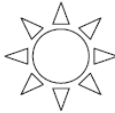

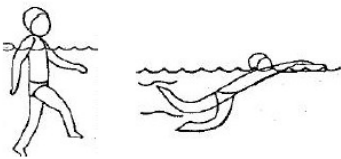





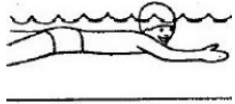





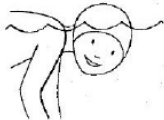
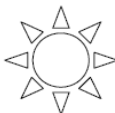

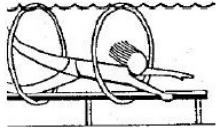


## CONCLUSION

Pour atteindre notre objectif, le matériel est fort utile, mais n'est pas forcément indispensable pour répondre aux objectifs de la natation. Il favorise une découverte **active** du milieu, **sans ceinture**, dès le départ. Il offre une grande quantité et variété d'actions et d'immersions. Il permet aux enfants d'évoluer **en continuité sans temps mort**. Il assure l'association et la combinaison de difficultés.

Il s'agit de créer un milieu expérimental afin que **l'enfant construise sa natation**.

*Attention, bannir les ceintures qui sont déséquilibrantes pour les petits, préférer les brassards qui assurent un soutien plus stable et sécurisant mais veiller aux accrochages d'enfants qui se font couler ! Dans tous les cas l'utilisation de ces flotteurs n'aura lieu d'être qu'en cas de groupes difficiles à gérer (mauvaise place dans le bassin, impossibilité d'être près des élèves, blocage répété d'un enfant).*

*Pour les classes de l'école primaire, la température de l'eau préconisée est de 27° celle de l'air doit se situer entre 24 et 27° pour les piscines couvertes. La superficie de plan d'eau par élève doit être de 4 m2.*





































<i>Critères d'observation</i>	<i>Comment ?</i>	<i>Validation</i>	
<b>J'ENTRE DANS L'EAU</b>		<i>facile</i>	<i>difficile</i>
	PAR LE TOBOGGAN		
	EN SAUTANT DU TAPIS		
<b>JE ME DEPLACE DANS L'EAU</b>		<i>facile</i>	<i>difficile</i>
	EN MARCHANT		
	AVEC MATERIEL, EN MARCHANT DE TEMPS EN TEMPS		
	AVEC MATERIEL, SANS TOUCHER LE FOND		
	SANS MATERIEL		
<b>JE M'IMMERGE</b>		<i>facile</i>	<i>difficile</i>
	J'ARROSE MON VISAGE		
	JE METS MON VISAGE DANS L'EAU		
	JE PASSE SOUS LE ROCHER		

TEST LE :

NOM :

PRENOM :

TU DIS CE QUE TU VEUX FAIRE

Critères d'observation	Projet de l'élève	Comment ?	Validation	
			OUI	NON
<b>J'ENTRE DANS L'EAU</b> <div style="border: 1px solid black; height: 100px; width: 100%;"></div>		AVEC L'AIDE D'UN AD LTE		
		PAR LES MARCHES		
		PAR LE TOBOGGAN		
		EN SAUTANT DU TAPIS		
<b>JE ME DEPLACE DANS L'EAU</b> <div style="border: 1px solid black; height: 100px; width: 100%;"></div>		EN MARCHANT		
		AVEC MATERIEL, EN MARCHANT DE TEMPS EN TEMPS		
		AVEC MATERIEL, SANS TOUCHER LE FOND		
		SANS MATERIEL		
<b>JE M'IMMERGE</b> <div style="border: 1px solid black; height: 100px; width: 100%;"></div>		J'ARROSE MON VISAGE		
		JE METS MON VISAGE DANS L'EAU		
		JE PASSE SOUS LE TAPIS A TROU		
		JE PASSE SOUS LE ROCHER		

AS-TU REALISE CE QUE TU AVAIS DIT ?